

Newsletter Réseau français Villes-Santé

OCTOBRE 2023

À LA UNE

« UNE SEULE SANTÉ, UN DÉFI POUR LA GESTION DES MILIEUX URBAINS ».



La journée de travail « Une seule santé, un défi pour la gestion des milieux urbains », co-organisée avec la Ville de Lyon dans le cadre du GT « Espèces à enjeux dans une approche une seule santé » s'est tenue le 26 septembre à Lyon. 70 participants issus de Villes-Santé, du secteur de la recherche, d'institutions expertes du sujet, d'associations nationales et locales ont échangé sur l'approche une seule santé adaptée aux milieux urbains, en particulier les cours d'écoles, les parcs, les milieux humides, les lieux dédiés à l'agriculture urbaine et les espaces verts de proximité. Les villes et intercommunalités sont en effet confrontées aux enjeux imbriqués de préservation de la santé humaine et animale, de la santé des plantes et de la qualité des milieux (air, eaux, sols), en particulier dans un contexte impacté par les changements climatiques.



Les participants ont échangé, à partir de cas d'études proposés par des Villes-Santé, sur les questions suivantes : comment travailler des règles de construction prenant en compte le moustique tigre, comment gérer des fontaines à eaux dans lesquelles les habitants se rafraichissent dans un contexte d'arrêtés sécheresse, comment créer un parc en centre-ville sur un site très minéral en anticipant les enjeux de biodiversité, comment intégrer l'approche une seule santé à la gestion d'une ferme urbaine ? Une synthèse de la journée sera bientôt mise à disposition des membres.

Un grand merci à l'ensemble des participants et aux intervenants.

PUBLICATION DU POINT VILLES-SANTÉ « OBSERVATION LOCALE EN SANTÉ ».

Le Réseau français Villes-Santé vous présente son nouveau Point Villes-Santé « L'observation locale en santé : état des lieux dans les villes et les intercommunalités ». Cette publication rappelle la nécessité d'élaborer un « profil santé », afin de mettre en évidence la nécessité de collecter des données au niveau local et de mener une observation approfondie à une échelle communale et infracommunale.

L'observation locale en santé permet de mettre en lumière les inégalités sociales et territoriales de santé, et de développer des actions à l'échelle de la ville ou du quartier. Cette échelle (IRIS) représente un véritable enjeu pour les villes et intercommunalités dans leurs accès aux données.

Nous comptons sur vous pour partager cette nouvelle publication au sein de vos réseaux.

Pour consulter le Point Villes-Santé, [cliquez ici](#).



LE REPLAY DU WEBINAIRE DE PRÉSENTATION DE LA NOTE SANTÉ MENTALE EST DISPONIBLE.

« La santé mentale, ça concerne tout le monde. L'intérêt c'est d'ouvrir les thématiques pour comprendre que quand on agit quelque part, on agit aussi sur la santé mentale. » – Anne Nomblot. Le 09 octobre dernier, de 14h à 15h30, s'est tenu le webinaire « Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale », organisé dans le cadre des Semaines d'informations sur la santé mentale (SISM), par le Réseau français Villes-Santé, la Ville de Lille et la Ville de Poitiers. Le webinaire avait pour objectif de présenter la note « Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale » en ouvrant une discussion autour d'exemples concrets d'actions des villes pour agir à tous les âges de la vie.

Sont intervenus :

- Manon BEAUVISAGE, Responsable du secteur Adulte / Famille et du Pôle Ressources Santé de la Maison de quartier de Wazemmes, Ville de Lille.
- Véronique BOUNAUD, Responsable du Pôle Santé CCAS et coordinatrice CLSM, Ville de Poitiers.
- Julie BOUSSARD, Chargée de mission, RfVS.
- Marlène COLLINEAU, Adjointe déléguée à la santé, Ville de Nantes.
- Rémi DEGRÈVE, Chargé de mission santé et santé mentale, Ville de Lille.
- Anne NOMBLOT, Chargée du secrétariat général du Collectif national des SISM.
- Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Éluée adjointe à la santé, Ville de Lille, et Vice-Présidente du RfVS.
- Lucile VERCOUTÈRE, Médecin Directeur, Direction Santé publique, Ville de Valence.

Nous remercions une nouvelle fois tous les intervenants pour leurs présentations de qualité, ainsi que tous les participants.

Pour accéder à la synthèse du webinaire, [cliquez ici](#).

Pour accéder au replay du webinaire, [cliquez ici](#).



JULIA PIQUET REJOINT LE SECRÉTARIAT DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ.

À partir du 30 octobre dans le cadre d'une alternance en vue de l'obtention d'un master 2 « Méthodes et outils en santé publique environnementale » à l'EHESP, Julia Piquet intègre l'équipe permanente du RfVS. Julia travaillera en particulier sur les sujets « perturbateurs endocriniens » et « espèces à enjeux dans une approche une seule santé », et sera impliquée sur les sujets transversaux à l'équipe tel que l'organisation du colloque annuel 2024.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe, et espérons que vous aurez prochainement l'occasion de faire sa connaissance.

✦ GT « SANTÉ DANS LES QPV : COMMENT RENFORCER L'INTÉGRATION DE LA SANTÉ DANS LES CONTRATS DE VILLE ? ».

Le GT s'est réuni en visio le 17 octobre pour échanger sur les sujets de santé-environnement dans les QPV. Sous l'angle des actions de lutte contre les moustiques, les punaises de lit et de la pollution des sols, les enjeux d'aller vers en santé-environnement dans les QPV ont été discutés. Les constats rejoignent les difficultés à faire de l'aller-vers en prévention et promotion de la santé dans les QPV : comment toucher les personnes les plus en difficulté ? comment dé-stigmatiser ces sujets de santé ? Le compte-rendu est disponible pour les membres Villes-Santé dans l'espace réservé.



✦ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RFVS S'EST RÉUNI EN PRÉSENTIEL À PARIS.



Lundi 16 octobre, s'est tenu le conseil d'administration du Réseau français Villes-Santé. **Ses membres se sont réunis pour la journée, au ministère de la Santé et de la Prévention, afin d'échanger sur les différents sujets portés à l'ordre du jour** : l'organisation des Rencontres Nationales 2024 qui auront lieu les 28, 29 et 30 mai à Bordeaux ; le vote pour la Ville-Santé d'accueil des Rencontres Nationales 2025 ; la présentation des nouvelles demandes d'adhésion au RfVS ; le point d'étape sur le programme de travail 2023-2024 ; et d'autres sujets inhérents à la vie de l'association.



Suite à l'étude des candidatures et à un vote par Ville-Santé, nous sommes heureux de vous annoncer que **la Ville de Besançon a été retenue pour accueillir les Rencontres Nationales 2025**. Ces temps d'échange précieux renforcent une fois de plus, la notion de « faire réseau » et permettent de maintenir la dynamique d'évolution du RfVS.

✦ « COMMENT RENFORCER L'ACCÈS À LA SANTÉ ET PROMOUVOIR LES DÉMARCHES DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET D'ALLER-VERS DANS LES QPV ? ».

En avril 2023, le RfVS et la Ville de Strasbourg avaient organisé une **journée de travail « comment renforcer l'accès à la santé et promouvoir les démarches de santé communautaire et d'aller-vers dans les QPV ? »** dans le cadre du projet « La santé dans les contrats de ville » financé par la Banque des Territoires. Les participants issus de Villes-Santé, de structures de santé, ainsi que d'autres professionnels de santé publique et de la politique de la ville avaient échangé sur l'observation locale en santé, sur les actions pour soutenir l'offre de soin dans les QPV et sur des actions de médiation en santé et d'aller-vers. La synthèse de cette journée est désormais disponible pour les membres Villes-Santé.



LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

10 novembre - 11h/12h30	GT « Santé dans les contrats de ville » : articulation des dispositifs locaux de santé (CLS, CLSM, ASV etc.) et du contrat de ville ; état d'avancement de la future génération de contrats de ville (en visio)
14 novembre - 14h/15h30	GT « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » : santé des jeunes et prévention des conduites à risques (en visio)
15 novembre	Bureau Réseau français Villes-Santé Réservé aux membres du bureau RfVS
16 novembre - 14h/15h30	GT « Villes et santé mentale » : lutte contre les discriminations et sensibilisation en santé mentale (en visio)
17 novembre - 10h30/12h	GT « Qualité de l'air intérieur » (en visio)
21 au 23 novembre	Conférence européenne des Villes-Santé OMS (en présentiel, à Utrecht)
22 novembre - 09h/17h	Colloque « Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens : Quels enjeux sanitaires ? Quels leviers pour les collectivités locales en France ? » (le RfVS est partenaire du colloque) (en visio) Formulaire d'inscription (élu) : https://forms.gle/3NYSetQnCYcNJSZH9 Formulaire d'inscription (agent territorial) : https://inscription.cnfpt.fr (code WSSPE001)
12 décembre - 14h/15h30	GT « Villes et santé mentale » : l'intersectorialité en faveur de la santé mentale, aller-vers la santé mentale dans toutes les politiques (en visio)
11 janvier 2024	Bureau Réseau français Villes-Santé Réservé aux membres du bureau RfVS
12 janvier 2024 - 09h/10h	Présentation du plaidoyer santé-environnement du RfVS dans le cadre d'un café santé-environnement du Cerema (en visio) Plus d'informations à venir
23 janvier 2024 - 14h/15h30	Réunion sur la santé mentale des jeunes en commun avec les GT « Villes et santé mentale » et « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » (en visio) Plus d'informations à venir
25 janvier 2024 - matinée	Webinaire « La santé dans les contrats de ville » avec le Hub des Territoires et la Banque des Territoires (en hybride) Plus d'informations à venir

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Les 04, 05 et 06 octobre, le Réseau français Villes-Santé était présent au Congrès de la Société Française de Santé Publique (SFSP) à Saint-Étienne, consacré au thème 'Santé publique et Territoires : des concepts à l'action'. Nous y avons présenté la note « Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale », l'ouvrage « Offre et accès aux soins primaires : leviers pour les villes et intercommunalités », nos travaux sur les leviers des villes pour agir sur l'accès à l'activité physique, ou encore sur la thématique de la santé des enfants (avec pour rappel, notre ouvrage sur les « Inégalités sociales de santé dans l'enfance et la petite enfance »). Le 06 octobre, a été l'occasion de co-organiser une session de travail avec l'association Élus Santé Publique & Territoires (ESPT) sur le sujet de l'accès à l'expertise pour les élus et les liens à tisser avec la gouvernance locale en santé. Une session présidée par Michèle Rubirola - Secrétaire du RfVS et Gilbert Hangard - Président d'ESPT ; et co-animée par Maude Luherne et Yves Charpak. Cette session a été une occasion unique de donner la parole aux élus et agents des collectivités sur les problématiques qu'ils rencontrent dans la conception et la mise en œuvre de leurs actions, de faire connaître les outils existants (CLS, ASV, CLSM, contrats de ville) leur permettant d'agir, ainsi que leurs besoins pour améliorer leur accès à l'expertise et aux données. Nous remercions tous les intervenants impliqués dans cette session très riche et qui a presque fait salle comble. Denis Robin - DG de l'ARS Paca, Céline de Laurens - Élu(e) santé à la Ville de Lyon, Agathe Fort - Élu(e) santé à la Ville de Villeurbanne, Véronique Bounaud - Responsable pôle santé à la Ville de Poitiers sur la session animée par le Réseau français Villes-Santé ; mais aussi aux intervenants de la session animée par ESPT : Stéphanie Sep, Dr Elisabeth Fery-Lemonnier, Bernard Ledesert et Perrine Roux.

18 octobre – Forum public « Il faut toute une Région pour favoriser le bien-être des jeunes » organisé par le CESER de Bretagne. Yannick Nadesan – président RfVS et Maude Luherne – directrice RfVS sont intervenus dans le cadre du forum public sur la santé mentale organisé par le CESER de Bretagne. Au cours de l'après-midi, ils ont participé à la table ronde qui portait sur « Le défi politique et sociétal : comment faire de la santé mentale des jeunes une grande priorité régionale en Bretagne et dans ses territoires ? ». Une occasion supplémentaire pour le RfVS de présenter la note « Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale ». Le forum a réuni près de 200 personnes de divers horizons : experts, chercheurs, professionnels dans le champ de l'emploi, de l'orientation, de la santé, du médico-social, jeunes, etc.



LES VILLES-À-VILLES EN COURS

- > Logiciel métier vaccination > Ville de Châteauroux.
- > Logiciel métier permettant de gérer les différentes tâches et enquête du SCHS > Ville de Fort-de-France.
- > Enquête toilettes publiques > Ville de La Rochelle.
- > Ambassadeurs santé > Ville de Quimper et Ville de Villeneuve d'Ascq.
- > HYENSA : questions marché public dans le cadre d'une OPAH RU > Ville de Roanne.

Pour accéder aux Villes-à-Villes en cours, [cliquez ici](#).

Si vous souhaitez transmettre une demande de Ville-à-Ville, merci d'envoyer un mail à secretariat@villes-sante.com

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

✿ LES « RENDEZ-VOUS DE LA SANTÉ ».

Les Rendez-vous de la Santé, organisés par la Ville de Pau, proposent chaque mois, de mettre en lumière une thématique majeure de santé publique. En novembre, seront abordées la prévention et la prise en charge de l'obésité. Diverses animations sont proposées : balade au bois de Pau, conférence « *La prévention et la prise en charge de l'obésité* », ateliers « *Manger et bouger mieux* », atelier pratique cuisine, etc.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ LIVRET DE RECETTES GOURMANDES ET ÉQUILIBRÉES.

Dans le cadre du projet du Local Pour Tous, co-piloté par le Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon et le CCAS de Besançon, le projet du livret de recettes vise à introduire des fruits et légumes locaux, de saison et issus si possible d'une agriculture bio dans les distributions alimentaires.

Pour consulter le livret de recettes, [cliquez ici](#).

LES ACTUALITÉS DE L'OMS

✿ 'MENTAL HEALTH, HUMAN RIGHTS AND LEGISLATION : GUIDANCE AND PRACTICE'.

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre dernier, l'OMS et l'HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) ont publié **un nouveau guide afin d'aider les pays à réformer leur législation pour mettre fin aux violations des droits de l'homme et améliorer l'accès à des soins de santé mentale de qualité**. Les atteintes aux droits humains et les pratiques coercitives dans les soins de santé mentale, soutenues par la législation et les politiques existantes, sont encore beaucoup trop courantes (hospitalisation et traitement sans consentement, conditions de vie insalubres, violences physiques et maltraitance psychologique, etc.). « *Ces nouvelles orientations aideront les pays à apporter les changements nécessaires pour fournir des soins de santé mentale de qualité qui aident la personne à guérir et respectent sa dignité, en donnant aux personnes atteintes de troubles de la santé mentale et de handicaps psychosociaux les moyens de mener une vie épanouissante et en bonne santé au sein de leurs communautés* », Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

Conscient que la santé mentale ne relève pas de la seule responsabilité du secteur des soins de santé, **le nouveau guide s'adresse à tous les législateurs et décideurs politiques impliqués dans la rédaction, la modification et la mise en œuvre de la législation ayant un impact sur la santé mentale**, comme les lois relatives à la pauvreté, aux inégalités et à la discrimination.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

✿ REPENSER LA SANTÉ MENTALE AU SEIN DE LA RÉGION EUROPÉENNE DE L'OMS.

Dans une région où 1 personne sur 7 vit avec un problème de santé mentale, trop peu d'entre elles bénéficient de soins adaptés ou de soutien en matière de santé mentale. Cela peut entraîner la perte d'emploi ou de logement, tandis que des problèmes de santé physique peuvent être attribués à tort au diagnostic psychiatrique d'une personne. Bien que la santé mentale soit devenue une priorité régionale ces dernières années, il est de plus en plus difficile d'accéder aux soins de santé mentale, en partie à cause d'une diminution inquiétante du nombre de professionnels spécialisés. Les crises successives de ces trois dernières années - COVID-19, guerre en Ukraine, augmentation du coût de la vie, catastrophes naturelles, phénomènes météorologiques extrêmes - ont mis en évidence le fait que les approches actuelles en matière de santé mentale ne répondent pas aux besoins des personnes. **Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe demande alors à ses 53 États membres d'agir en conséquence et rappelle que la santé mentale est vitale tout au long de la vie.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ « PROMOTING PHYSICAL ACTIVITY AND HEALTHY DIETS FOR HEALTHY AGEING ».

D'ici 2024, on estime que le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans sera supérieur au nombre de personnes de moins de 15 ans dans la Région européenne de l'OMS. Le rapport « *Promoting physical activity and healthy diets for healthy ageing* » étudie alors cette évolution et propose une feuille de route d'actions opérationnelles. Ce dernier met aussi en avant le rôle essentiel de l'activité physique et de la qualité de l'alimentation en tant que facteurs déterminants pour la santé des individus.

Pour accéder au guide (en anglais uniquement), [cliquez ici](#).

LA FRANCE LANCE SA NOUVELLE STRATÉGIE EN SANTÉ MONDIALE (2023-2027).

Le 12 octobre dernier, la France a présenté à Lyon sa nouvelle Stratégie en santé mondiale pour 2023-2027, en présence de trois ministres français – la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministre de la Santé et de la Prévention et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – et du Directeur général de l'OMS. La nouvelle Stratégie en santé mondiale a pour but d'aider à réduire les inégalités en santé et de renforcer l'approche « Une seule santé » afin de mieux prévenir les futures urgences sanitaires mondiales et de s'y préparer. Elle invite instamment la communauté mondiale à agir face aux conséquences sanitaires des changements climatiques et à l'impact environnemental sur les systèmes de santé. Afin de mettre en exergue la solide collaboration nouée entre l'OMS et la France, et en reconnaissance du rôle central de la France dans l'action sanitaire mondiale, le Dr Tedros s'est rendu en France pour prendre part à l'événement de lancement. À l'occasion de cette présentation, depuis le Centre International de Recherche sur le Cancer, les trois ministres se sont rendus sur le site de la future Académie de l'OMS, dont la France est le premier financeur, et qui constituera, à son ouverture en 2024, le centre de référence pour la formation continue des professionnels de santé du monde entier.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE VIH.

Pour l'édition 2023 de la Journée mondiale de lutte contre le VIH, Santé publique France diffusera du 24 novembre au 20 décembre, une campagne centrée sur la prévention combinée du VIH et des IST. Ce second chapitre de la campagne « Tout le monde se pose des questions sur la sexualité » diffusée à l'occasion de la semaine de la santé sexuelle a pour objectif d'informer sur la diversité et la complémentarité des outils de protection et de dépistage et d'inciter à se renseigner sur chacun d'entre eux. Afin d'accompagner les actions de prévention organisées par les acteurs de terrain, Santé publique France met à disposition de nombreux documents à commander (affiches, brochures, livrets, flyers, etc.).

Pour commander les outils de la campagne, [cliquez ici](#) et saisissez le code campagne PREMIERDECEMBRE (une seule campagne est autorisée ; les commandes sont ouvertes jusqu'au 15 décembre, dans la limite des stocks disponibles ; un délai de deux semaines est à prévoir pour la livraison).

Pour télécharger les outils, [cliquez ici](#).

LANCEMENT DU DISPOSITIF 'LE FIL GOOD'.



En septembre 2023, les passages aux urgences pour gestes et idées suicidaires, troubles de l'humeur et troubles anxieux, ainsi que les actes médicaux SOS Médecins pour angoisses ont augmenté chez les enfants de moins de 18 ans et en particulier chez les 11-17 ans, comme habituellement en période de rentrée scolaire. Santé publique France souhaite donc sensibiliser les jeunes de 11 à 24 ans aux comportements bénéfiques à leur bien-être psychique et à leur santé mentale. Cinq vidéos 'Le Fil Good' diffusées sur les réseaux sociaux jusqu'en décembre décryptent ces comportements qui permettent de prendre soin de sa santé mentale. Après avoir incité les jeunes en situation de mal-être à en parler avec la campagne '#JenParleà' lancée en 2021 et rediffusée en 2022, Santé publique France les conseillent pour agir positivement sur leur santé mentale. Au travers de courtes vidéos pédagogiques et ludiques, cinq comportements favorables à la santé mentale sont expliqués : pratiquer de l'activité physique ; dormir suffisamment et avec des horaires réguliers ; prendre du temps pour des loisirs et/ou un hobby ; aider les autres ; pratiquer la gratitude. À la fin de chaque vidéo, il est rappelé qu'en cas de mal-être, il faut en parler, à une personne de confiance ou à un écoutant du dispositif Fil Santé Jeunes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

PUBLICATION DU 2E VOLET DU BAROMÈTRE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE 2021.

Santé publique France a publié le 2e volet des résultats d'une étude portant sur le niveau d'information et de perception de risques environnementaux pour la santé de la population française issus des données du Baromètre de Santé publique France 2021. Les résultats de ce 2e volet concernent : les pesticides, la pollution de l'air extérieur, le bruit, les événements climatiques extrêmes, les métaux lourds, les sols pollués, le radon, les plantes invasives et l'exposition au soleil. Ces résultats visent à identifier les environnements pour lesquels il y aurait des besoins d'information de la population et à contribuer à orienter les stratégies de prévention et de promotion du champ de la santé-environnement.

Pour accéder aux résultats, [cliquez ici](#).

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **L'IRéSP et ses membres** (dont la CNAM, la DGS, l'Inserm, SpF) **lancent un nouvel appel à projets de recherche portant sur les services, interventions et politiques favorables à la santé (SIP)**. Cette année, le champ de l'appel se structure autour de deux grands axes thématiques et d'un axe spécifique : Prévention primaire et promotion de la santé ; Services de santé : organisation et financement ; Prévention des infections et de l'antibiorésistance. Cet AAP repose sur des objectifs tournés vers l'éclairage des politiques publiques et la prise de décision fondée sur des preuves scientifiques. Date limite de soumission des candidatures : 18 décembre 2023, à 12h.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'Anses a lancé un appel à projets de recherche sur le thème « Environnement-santé-travail »**. Cet appel à projets de recherche est lancé dans le cadre du Programme National de Recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST) et vient en appui des politiques publiques : il décline en particulier les priorités de recherche des plans nationaux santé environnement, santé travail et cancer.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Lancement des appels régionaux pour des initiatives « Rues aux enfants pour tous » 2024-2025**. Dans la continuité de la dynamique des 3 appels nationaux qui ont été lancés (2015, 2017, 2019) et des appels régionaux de novembre 2021, de 2022 et de juin 2023 une nouvelle édition régionale, qui concernera l'ensemble des régions, est lancée pour une remise des projets le 15 décembre 2023.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MOBILITÉS.

- **L'Injep publie une nouvelle édition des chiffres-clés du sport 2023 qui rend accessible un ensemble d'indicateurs de référence sur le sport en France**. Après une description de la pratique sportive des Français en fonction de leur profil (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, état de santé, lieux de vie), et des lieux de pratique, cette publication propose un portrait des autres dimensions du sport.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#).

- **Le 2e colloque national ICAPS (Intervention centrée activité physique et sédentarité) aura lieu le 28 novembre à Rennes, en modalité hybride**. Ce colloque, co-organisé par le CND AP/S et Santé publique France, est à destination des collectivités, des mouvements associatifs et sportifs, des établissements scolaires, des Maisons Sport-Santé, des ARS, des rectorats et DRAJES et autres partenaires. Il a pour objectif de présenter la démarche probante ICAPS à travers des illustrations concrètes de projets déployés sur le territoire. C'est également un espace d'échanges pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans la démarche et un espace de mutualisation pour les différents porteurs de projets ICAPS et partenaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **À l'approche de l'hiver, la FUB lance la campagne « Cyclistes, brillez ! »**. Du 1er novembre au 15 décembre 2023, la FUB invite ses associations, ses partenaires et tous les défenseurs des modes actifs à se mobiliser et à sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage.

Pour accéder au kit de communication, [cliquez ici](#).

- **L'enquête annuelle de l'Observatoire national des véloroutes – Vélo & Territoires est ouverte**. À travers cette dernière, l'observatoire tend à répertorier et actualiser les données concernant les itinéraires cyclables inscrits dans des schémas européens, nationaux mais aussi régionaux, départementaux et locaux. Pour faire connaître les réalisations de son territoire, s'inspirer d'autres collectivités, permettre une information actualisée pour soi et pour les usagers, toute collectivité traversée par un itinéraire cyclable est ainsi invitée à contribuer à l'enquête avant le 24 novembre.

Pour accéder à l'enquête, [cliquez ici](#).

ADDICTIONS.

- **La HAS publie de nouvelles recommandations « Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool » à destination de tous les acteurs qui contribuent à la santé, et plus particulièrement de ceux qui agissent en premier recours**. L'objectif est de diminuer le risque associé à l'alcool via un repérage systématique, précoce, régulier de tous les usages et un accompagnement de chaque personne, quelle que soit sa situation particulière. Les recommandations sont traduites par : un guide points clés, une synthèse des points critiques en premier recours et des fiches-outils.

Pour accéder aux ressources, [cliquez ici](#).

ALIMENTATION.

- **Le replay du webinaire de l'ANCT sur l'Agriculture urbaine pour une alimentation durable et de qualité en QPV qui a eu lieu le 26 septembre, est disponible.**

Pour accéder au replay, [cliquez ici](#).

- **Actualités du Programme National Nutrition Santé 4.** La nouvelle lettre d'information sur la mise en œuvre du PNNS4 est disponible !

Pour accéder aux précédentes lettres « Actualités PNSS », [cliquez ici](#).

- **L'édition 2023 de la Semaine de la dénutrition « Manger, bouger, peser » se déroule du 07 au 14 novembre.** Au programme : flashmob de lancement le 06 novembre (Place de la Bastille à Paris), opération « Cuisines ouvertes » visant à valoriser les métiers de la restauration dans les EHPAD, des outils renouvelés, une plateforme de ressources en ligne aux contenus validés par un comité scientifique, des webinaires...

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté deux nouveaux amendements : l'augmentation de la taxe sur les boissons sucrées (dite « taxe soda ») et la création d'une taxe sur les sucres ajoutés dans les produits ultra-transformés.** L'objectif de ces deux mesures est d'inciter les industriels à reformuler leurs produits afin d'en réduire l'apport en sucres ajoutés.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- **Le service des données et études statistiques (SDES) a publié l'édition 2023 des chiffres clés du climat France, Europe et Monde.** Cette publication offre un panorama des principales données liées à l'enjeu climatique : la réalité du changement climatique et ses impacts, les émissions de gaz à effet de serre à l'échelon mondial, européen et national ainsi que la répartition sectorielle de ces émissions et leurs évolutions, l'estimation pour répondre à ces enjeux.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#).

- **Le SDES a publié l'analyse « La France face aux neuf limites planétaires ».** Cette publication s'attache à répondre aux questions suivantes : qu'est-ce que les limites planétaires ? comment ce concept est-il né ? quelles problématiques environnementales recouvre-t-il ? quelles politiques ont été mises en œuvre en France pour éviter le franchissement de ces limites ? etc. En partie 3, un focus est fait sur l'application du cadre des limites planétaires à l'échelle d'une entreprise et d'un territoire dans une optique de développement durable.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#).

- **Plus de 200 revues scientifiques de santé ont publié en même temps une lettre éditoriale demandant aux décideurs politiques de considérer la crise climatique et la perte de biodiversité comme une seule et unique crise : un enjeu de santé publique à l'échelle mondiale.** Les auteurs de la lettre incitent l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à déclarer la crise environnementale comme étant une urgence sanitaire mondiale, une prise de conscience nécessaire pour mettre en place des solutions efficaces. Pour y arriver, les auteurs signalent qu'il faudra d'abord harmoniser la conversation entre changement climatique et biodiversité. Selon l'Académie européenne des sciences, le changement climatique deviendra la première cause de perte de biodiversité si rien n'est fait.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ÉGALITÉ DES SEXES.

- **Les éléments ressources du webinaire « L'égalité femmes-hommes : un enjeu pour la future contractualisation de la politique de la ville » du 03 octobre dernier, organisé par le Réseau des centres de ressources politique de la ville, sont disponibles.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ENFANCE, JEUNESSE.

- **Un plan interministériel de lutte contre le harcèlement a été présenté par Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le mercredi 27 septembre.** Ce plan sera accompagné à partir du 09 novembre, d'une nouvelle campagne de communication visant à mettre en lumière de véritables mots d'enfants et d'adolescents afin de traduire de façon immédiate les différences de perception. Différents temps forts sont également prévus à compter de cette date, journée de lutte contre le harcèlement scolaire.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **France Stratégie a publié un rapport sur les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes.** Ce rapport, réalisé à la demande de Yaël Braun-Pivet – présidente de l'Assemblée nationale, éclaire les trajectoires des 15-30 ans et les phénomènes de reproduction sociale dans les parcours scolaires comme professionnels des jeunes sur les quatre dernières décennies. Cette analyse tout au long du cycle de la vie permet d'identifier les principaux déterminants de la mobilité sociale et les politiques menées au regard de ces derniers.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Un rapport sur le sans-abrisme expliqué aux enfants.** Découvrez le rapport vulgarisé « Grandir sans chez-soi », une adaptation pour les enfants du rapport de plaidoyer de l'UNICEF sur le sans-abrisme et son impact sur la santé mentale des enfants et des jeunes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ESPÈCES À ENJEUX.

- **Un travail de recherche juridique a été lancé par FREDON France, en lien avec le ministère de la Santé et de la Prévention.** Les questions juridiques posées au sein des comités techniques de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine montrent un besoin de clarification sur les capacités d'actions administratives, civiles et pénales de différents protagonistes concourant à la politique publique relative aux espèces à enjeux pour la santé humaine. L'objectif est de mener une recherche qui portera sur les outils juridiques mobilisables par les citoyens, les entreprises, les maires, les administrations et structures associées, les parquets, etc., dans le domaine de la gestion des espèces à enjeux pour la santé humaine. Ces travaux conduiront à la production d'un Vade-mecum juridique à destination de ces différents acteurs. Selon les conclusions, ce livrable pourra servir de base à l'évolution des pratiques de gestion de ces espèces, mais également à des propositions d'évolutions législatives et réglementaires qui s'avèreraient nécessaires. Ce projet sera conduit au sein d'un groupe projet composé de professionnels confrontés à ces questions juridiques, dont des inspecteurs et inspectrices de salubrité de communes.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS.

- **Publication au Journal Officiel du 12 octobre 2023 des trois arrêtés pris en application de l'article 13-II de la loi AGECE concernant l'information sur la présence de perturbateurs endocriniens dans les produits de consommation :**

*Arrêté du 28 septembre 2023 fixant la liste des substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne mentionnées aux I et II de l'article L. 5232-5 du code de la santé publique et les catégories de produits présentant un risque d'exposition particulier mentionnées au II de l'article L. 5232-5 du code de la santé publique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

*Arrêté du 28 septembre 2023 relatif à la mise à disposition des informations permettant d'identifier les perturbateurs endocriniens dans un produit au moyen d'une application.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

*Arrêté du 28 septembre 2023 précisant les modalités relatives au contenu et aux conditions de présentation des informations prévues aux I et II de l'article L. 5232-5 du code de la santé publique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Ces textes listent les PE (avérés, présumés, suspectés) devant faire l'objet d'une information par voie numérique s'ils sont présents dans les produits de consommation (produit et son emballage tel que bouteille, flacon, contenant). La mise à disposition des informations pourra être faite via l'application Scan4Chem.

- **L'IGAS et l'IGEDD ont été missionnés pour évaluer la mise en œuvre de la SNPE2 (Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens 2) et émettre des recommandations pour les cinq prochaines années** en particulier sur le contour et les objectifs de la stratégie nationale, sa gouvernance, le financement de ses actions, ainsi que les jalons et indicateurs à fixer. Le rapport final est attendu pour avril 2024.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- **L'Institut Pasteur de Lille et la Fondation Pileje organise le colloque « Préventions : dans les territoires, ça bouge ! », le mercredi 29 novembre 2023 de 09h à 12h.** Le colloque se déroulera en présentiel à Paris, en duplex à Lille ou à distance en direct. L'inscription est gratuite mais obligatoire, avant le 22 novembre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

- **Fin septembre, Aurélien Rousseau et Agnès Firmin Le Bodo ont présenté le plan interministériel pour la sécurité des professionnels de santé.** Ce dernier est construit autour de 42 mesures qui suivent trois axes : sensibiliser le public et former les soignants ; prévenir les violences et sécuriser l'exercice des professionnels ; déclarer les agressions et accompagner les victimes.

Pour accéder au plan interministériel, [cliquez ici](#).

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

- **Le CNFPT organise un webinaire « Qualité de l'air intérieur dans les ERP : mettre en œuvre la nouvelle réglementation », le 14 novembre (11h-12h30).** Le webinaire est ouvert aux territoriaux et non-territoriaux.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Les données locales et régionales des émissions pour l'air et le climat sont disponibles et accessibles sur la plateforme nationale Atmo Data, plateforme portée par Atmo France la fédération des AASQA.** À l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air, les associations régionales de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) mettent à disposition sur la plateforme nationale Atmo Data leurs données sur les émissions locales de polluants de l'air et du climat liées aux activités humaines. Agréger les données locales et régionales les plus fines dans un service numérique harmonisé à l'échelle nationale est une première en France. Les jeux de données disponibles sont accessibles à tous en open data afin de faciliter leur connaissance, leur appropriation et leur réutilisation. La première version mise à disposition ce jour présente les données d'émissions à l'échelle régionale. Une nouvelle version disponible en fin d'année proposera également des données à l'échelle intercommunale (EPCI).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ DES FEMMES.

- **Arte a mis en ligne le replay du documentaire « La santé des femmes, De l'ignorance à la reconnaissance »,** qui expose les conséquences concrètes des inégalités de genre sur la vie d'hommes et de femmes. Il retrace les destins individuels de personnes mal diagnostiquées, depuis les premiers symptômes et les premiers rendez-vous jusqu'à la découverte tardive de la maladie.

Pour accéder au replay, [cliquez ici](#).

SANTÉ ENVIRONNEMENT.

- **Formation citoyenne sur les données en santé-environnement.** Le Health Data hub lance une nouvelle formation citoyenne aux côtés de l'Ecolab du Commissariat général au développement durable (ministères Écologie, Énergie et Territoires), en bénéficiant du regard technique de l'Ineris. Cette formation a pour objectif de sensibiliser les citoyens à l'usage des données de santé-environnement. Elle permettra d'expliquer en quoi les déterminants permettant de caractériser la santé des individus sont nombreux, dont l'environnement. Et ainsi rappeler la valeur ajoutée de la mobilisation de nombreuses données environnementales existantes pour appréhender l'impact des différentes composantes de l'environnement sur notre santé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Nouveau groupe de travail « données géolocalisées en santé ».** Le manque d'interopérabilité entre données environnementales et sanitaires constitue un frein important à la mobilisation des données au service de la santé-environnement. Un nouveau groupe de travail a été créé au sein du Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG) pour identifier les besoins et usages associés à la mobilisation et au croisement des données environnementales et sanitaires, et les référentiels et standards existants. Ceci afin de prioriser les manques et axes à privilégier pour permettre une meilleure interopérabilité de ces données. Tous les acteurs intéressés par ces problématiques peuvent rejoindre le groupe de travail.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ MENTALE.

- **L'UNICEF France et une douzaine d'associations de la société civile ont adressé une lettre ouverte à la Première ministre Elizabeth Borne pour rappeler l'urgence d'adopter une stratégie nationale interministérielle ambitieuse pour la santé mentale des enfants et des jeunes.**

Pour accéder à la lettre ouverte, [cliquez ici](#).

- **À l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre, l'association Nightline a lancé la campagne de prévention 'Tête la Première !' à destination des jeunes et étudiants.** Le site internet tetelapremiere.fr regroupe des informations sur les liens entre activité physique et santé mentale ainsi que des conseils de jeunes, d'étudiants, de sportifs et de professionnels de la santé mentale pour pratiquer une activité physique régulière et prendre soin de sa santé mentale. Au premier semestre 2024, l'association organisera la toute première course solidaire pour la santé mentale, la Nightline Run, qui aura lieu à Paris, à Lille et se déclinera sur l'ensemble du territoire à travers un 'challenge connecté' d'une durée d'un mois.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Ipsos a interrogé les citoyens de 31 pays dans le monde (dont mille Français) pour connaître leur opinion à l'égard de leur système de santé.** Si le cancer est leur plus grande préoccupation : un Français sur deux (57%) l'identifie comme problème majeur ; la santé mentale est une inquiétude qui progresse puisqu'elle représente un problème principal pour 35% d'entre eux, 15 points de plus qu'en 2022. À l'échelle mondiale, les Français sont ceux qui jugent le plus leur système de santé comme 'débordé'. Ils sont 82% à être en accord avec cette idée, c'est 4 points de plus qu'en 2022.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Selon l'OMS, une personne sur quatre est touchée au cours de sa vie par un trouble de santé mentale. Face à ce constat, l'association PSSM France œuvre depuis 2019 pour proposer une formation efficiente de secourisme en santé mentale, ouverte à toute personne majeure. **Aujourd'hui, plus de 75 000 secouristes en santé mentale ont déjà été formés par PSSM France.** Un chiffre qui dépasse largement les objectifs fixés durant les Assises de la psychiatrie et de la santé mentale en 2021, au cours desquelles le Gouvernement invitait PSSM France à avoir formé 60 000 secouristes d'ici 2023.

Pour consulter le dossier, [cliquez ici](#).

- **L'OCDE publie une synthèse présentant les principaux résultats du rapport « How to Make Societies Thrive ? Coordinating Approaches to Promote Well-being and Mental Health »,** qui s'appuie sur le cadre d'évaluation du bien-être de l'OCDE pour comprendre l'influence qui s'exerce entre ce que vivent les individus sur les plans économique, social, relationnel, civique et environnemental et leur état de santé mentale ; et utilise ces données pour identifier les stratégies permettant d'améliorer à la fois la santé mentale et d'autres composantes plus larges du bien-être.

Pour accéder à la synthèse, [cliquez ici](#).

SANTÉ PUBLIQUE.

- **L'EFS lance un premier spot télévisé pour poursuivre l'effort de pédagogie déjà engagé afin de mieux faire connaître le don de plasma.** La nouvelle campagne est en ligne depuis le 02 octobre et sur plusieurs grandes chaînes de télévision, ainsi que les chaînes de la TNT.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Ligue contre le cancer dénonce les conséquences catastrophiques qui découleraient de la mise en œuvre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 et s'oppose formellement à ce que les articles les plus problématiques : 27, 28 et 29 soient conservés dans leur rédaction actuelle.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'Inserm lance un nouveau volet de sa campagne grand public « On gagne tous les jours à s'intéresser à la santé ».** Pour cette dernière, l'Institut a transformé en vrais-faux produits une série de solutions miracles, à l'image de celles promues sur les réseaux sociaux. L'objectif est de sensibiliser chacun.e sur les risques pour la santé associés aux fausses informations et d'attirer l'attention sur l'importance de se tourner vers des sources scientifiques rigoureuses pour s'informer.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'Anses publie un nouveau numéro des Cahiers de Recherches sur « Où en est la recherche sur les liens entre cancer et environnement ? ».** Cette publication présente les démarches de recherche mises en œuvre avec un objectif unique : approfondir la connaissance des liens entre cancer et expositions environnementales afin de mieux protéger à terme la santé humaine.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#).

USAGE DES ÉCRANS.

- **La MILDECA publie l'édition 2023 du Baromètre annuel sur les usages d'écrans,** qui propose un panorama complet des usages et de leurs évolutions, afin d'accompagner la conception de politiques de prévention adaptées et basées sur des indicateurs objectifs. Les résultats confirment la généralisation des usages numériques par les Français et la stabilité des comportements depuis 3 ans. Ils mettent également en lumière l'émergence d'usages intensifs notamment chez les plus jeunes, et permettent de quantifier certains comportements potentiellement problématiques se rapprochant de conduites addictives.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#).